

## ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

**OBJET : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**Réf. : 2023.012**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu la loi n° 82-213 du 02/03/1982 sur les droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-263 du 22/07/82,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-1 et suivants,

Vu le Code du commerce, notamment les articles L. 310-2 et R310-8,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu l'extrait Kbis et la demande du 25 Janvier 2023 de Mme SAILLY Pauline, demeurant 54 Rue de l'Abbé Choquet 59140 DUNKERQUE, concernant l'autorisation de stationnement d'une pizzeria ambulante devant la mairie de WARHEM tous les jeudis de 17h 00 à 21 h 30 ;

### ARRETE

**Article 1 :** La pétitionnaire sera autorisée à occuper la portion du domaine public 1 Place Henri Vandaele devant la mairie côté école primaire afin d'y installer son camion pour y exercer son activité de commerce ambulante tous les jeudis à compter du 16 Février 2023.

**Article 2 :** Le pétitionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toutes les périodes d'occupation.

**Article 3 :** La présente autorisation ne dispense pas le permissionnaire de respecter les dispositions relatives à d'autres réglementaires et notamment celles au titre du commerce ou de l'hygiène alimentaire.

**Article 4 :** Afin d'assurer la sécurité des piétons l'accès à tous véhicules sera interdit le jeudi de 17 h 00 à 21 h 30 devant la Mairie 1 Place Henri Vandaele.

**Article 5 :** La présente autorisation est révocable à tout moment, en cas de non-respect par les pétitionnaires des conditions précitées, des dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé ou pour toutes autres raisons d'intérêt général.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Mme SAILLY Pauline 54 Rue de l'Abbé Choquet 59140 DUNKERQUE
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote.
- Madame SOETE Marie-Agnès, Adjointe aux Affaires Sociales et Sécurité

Warhem, le 8 Février 2023

P. BOUTTEMY.

Maire de WARHEM

DECISION EXECUTOIRE  
A DATER DU :  
LE MAIRE

